



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 103348

## Texte de la question

M. Eric Woerth attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés de financement des procédures de dépistage du cancer du sein dans le département de l'Oise. En effet, il semble que l'Institut national contre le cancer et la CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés), aujourd'hui chargés de financer les procédures de dépistage et de communication sur ces maladies, prennent actuellement un retard dangereux dans la signature de la convention devant les lier à ce sujet. Par conséquent, de nombreux projets, dont le lancement du dépistage du cancer colorectal, risquent d'être entravés très prochainement par ce retard. En outre, le dépistage systématique et gratuit du cancer du sein pourrait s'interrompre dans les prochains mois faute de crédits suffisants, la DRASS refusant de le financer et se déchargeant sur la CNAMTS et l'INCA. Cette situation a, par ailleurs, également des répercussions dommageables envers les partenaires impliqués dans la lutte contre cette maladie dans l'Oise, qui s'étaient dotés d'outils performants tels que des sensibilisations efficaces, la double lecture des clichés radiographiques ou encore la modernisation du matériel médical. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour remédier aux difficultés de financement des procédures de dépistage du cancer du sein au regard de l'impératif de santé publique qu'elles représentent.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Woerth](#)

**Circonscription :** Oise (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103348

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 2006, page 9524